

UN CONSTAT

Lors de travaux de construction, quelque soit le type, les travailleurs intervenant sur le chantier sont confrontés aux risques d'accidents de plain-pied notamment en cas de :

- Sols glissants résultant de conditions climatiques (neige, verglas, pluie, boues...) ou de pollutions diverses (détritus, épandage de produit, lavage béton....)
- Voies de circulation non praticables (sols en mauvais état, irréguliers,...), non adaptées (dimensionnement, accessibilité...) ou détériorées par des circulations d'engins.
- Visibilité ou éclairages insuffisants (horaires de travail, coordination des acteurs...)
- Absence de dispositifs adaptés aux éléments constructifs (réservations, regards, attentes...non sécurisés)
- Cheminements (piétons...) et zones (base vie, stockage,...) non identifiés
- Gestion des déchets et du nettoyage défectueuse (encombrement /désordre, obstacles...)
- Contrainte temporelle (travail dans l'urgence, planification, travaux simultanés...) et absence de préparation
- Méconnaissance des lieux ou manque d'expérience (préoccupation, stress...)

On peut ainsi constater que de nombreux facteurs pouvant être à l'origine de situations à risques sont liés à l'environnement et à l'organisation du travail.

Quelques situations constatées sur chantier



DES CONSEQUENCES ...

HUMAINES

ECONOMIQUES

JURIDIQUES

TECHNIQUES

...POUR TOUS LES ACTEURS

SALARIES

EMPLOYEURS

COORDONATEUR
SPS

MAITRISE
D'OEUVRE

MAITRE
D'OUVRAGE

Exemples

Accident
du travail
(grave, mortel,
handicap,...)

Mauvaise image

Perte de
production

Poursuite en
faute inexcusable



Retard de
planification

Responsabilité
civile et pénale
engagée

Arrêt de chantier

Incidences
financières